

APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Les Marronniers



Des logements adaptés avec accompagnement

conçus pour vous faciliter la vie

Rue des Marronniers 3B – 1800 Vevey



SOMMAIRE

Présentation	3
Situation	4
Prestations	6
Conditions d'admission	7
Tarifs	8
La Fondation	10
Contact	11

PRÉSENTATION

En associant les caractéristiques d'un domicile privé avec des prestations spécifiques (encadrement sécurisant, service d'accompagnement social et d'animation, espace communautaire, etc.), les logements adaptés avec accompagnement « Les Marronniers » offrent la possibilité de rester chez soi aussi longtemps que possible, en gardant son autonomie et en bénéficiant de liens sociaux ô combien importants.

« Les Marronniers » font l'objet d'une convention avec l'Etat garantissant une qualité architecturale, des modalités de collaboration avec le Réseau de soins, des prestations sociales et des loyers abordables.

Les logements adaptés avec accompagnement « Les Marronniers » : un bâtiment construit par la Coopérative de Charmontey et géré par la Fondation Beau-Séjour à Vevey.

ARCHITECTURE ADAPTÉE

Les aménagements garantissent une liberté de mouvement aux personnes à mobilité réduite.

■ Séjour, salle à manger et chambres :

Les dimensions généreuses des pièces et le chauffage au sol facilitent l'ameublement.

Toutes les fenêtres et balcons sont pourvus de stores électriques.

■ Cuisine :

L'équipement comporte une cuisinière vitrocéramique avec four, un frigo, un lave-vaisselle et un lave/sèche-linge intégrés.

■ Salle de bain, douche, WC :

Spacieuse, elle est équipée d'une douche à l'italienne avec barres d'appui favorisant la mobilité et la sécurité.

■ Parking souterrain :

Quelques places de parc sont disponibles dans le parking souterrain de l'immeuble.

SITUATION

Les logements adaptés avec accompagnement « Les Marronniers » sont situés dans le nouveau quartier des Moulins, à deux pas du Centre commercial des Deux-Gares, à proximité du centre-ville de Vevey.

Appartements spacieux avec balcon

- 20 appartements de 2 pièces de 57 à 64m²
- 4 appartements de 3 pièces de 77 à 84m²
- 1 espace communautaire de 80m²
- 1 parking souterrain

Commodités

- Centres commerciaux des 2-Gares et Saint-Antoine à proximité.
- Bord du lac à 10 minutes à pied
- Proximité des transports publics
- Organisation de soins à domicile privée
- Proche de prestataires de santé



CONFIGURATION DES APPARTEMENTS



Plan du 1^{er} étage / non contractuel

PRESTATIONS COMPRISES DANS LE LOYER

Espace communautaire de 80m²

Au rez supérieur un espace communautaire est à disposition des locataires pour des rencontres, repas, fêtes de famille, activités diverses, etc.

Lien social - animation

Une référente sociale est présente sur le site 5 jours sur 7.

Elle a pour principale mission :

- De stimuler les relations sociales et l'entraide entre les locataires
- D'encourager la vie sociale en lien avec le quartier et la ville
- D'organiser des activités conviviales en interne ou à l'extérieur
- De soutenir les résidents dans leurs démarches administratives

Accompagnement sécurisant

■ La référente sociale rencontre les locataires une à deux fois par semaine selon entente préalable. En cas d'urgence, elle dispose d'un passe pour accéder aux appartements.

■ Si nécessaire, elle orientera les locataires vers le prestataire adéquat : médecin, organisation de soins à domicile, Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO), assistante sociale, appel au 144, etc.

Nous recommandons vivement de souscrire un abonnement à un système d'alarme à titre privé, par exemple : Sécutel, Domo Safety, Swisscom,...

PRESTATIONS EN SUS « A CHOIX »

L'organisation de soins à domicile de la Fondation Beau-Séjour (OSAD)

Notre OSAD met à disposition une petite équipe de professionnels permettant de limiter le nombre d'intervenants auprès de chaque locataire.

L'OSAD assure :

- Une évaluation de l'état de santé
- Des soins infirmiers
- Des soins de base (toilette, habillage, etc.)
- De l'aide au ménage (lessive, nettoyage, etc.)

Les prestations hôtelières et techniques (hors OSAD)

Notre personnel peut effectuer :

- Les petites réparations, l'installation de mobilier personnel
- Les nettoyages spécifiques, l'entretien des plantes d'appartement
- La promenade d'un animal de compagnie

D'autres demandes spécifiques peuvent être étudiées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les logements adaptés avec accompagnement « Les Marronniers » peuvent accueillir :

Des personnes fragilisées, le plus souvent âgées, qui désirent un accompagnement sécurisant qu'elles soient seules ou en couple.

« Les Marronniers », malgré son offre de confort et de sécurité, n'est pas une alternative à l'hôpital ou à l'EMS pour les personnes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale et paramédicale constante.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Les inscriptions se font au moyen du « Formulaire d'inscription » à retourner à l'adresse de la Fondation Beau-Séjour, rue des Communaux 2, 1800 Vevey.

Votre « *Formulaire d'inscription* » est transmis au Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO).

Rôle du BRIO dans l'attribution des logements

Si vous êtes domicilié dans le Chablais vaudois, la Riviera ou le Pays d'Enhaut, l'infirmière coordinatrice du BRIO prendra contact avec vous pour convenir d'un entretien à votre domicile. Cette rencontre aura pour objectifs :

- De mieux cibler vos attentes.
- D'évaluer vos besoins en fonction des prestations que peut offrir « Les Marronniers ».

Ces données réunies vont permettre au BRIO d'établir un préavis pour la commission d'attribution. Pour les personnes suivies par un CMS ou une OSAD, le préavis est établi conjointement. Pour les personnes domiciliées dans une autre région, un rendez-vous pourra être organisé au bureau du BRIO.

LOYERS ET PRESTATIONS SOCIALES

La convention avec le canton permet au locataire bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS/AI de recevoir une aide individuelle pour financer les prestations spécifiques aux logements adaptés avec accompagnement (encadrement sécurisant, accompagnement social, animation et participation aux charges de l'espace communautaire).

TARIFS 2023

1/Loyers - accompagnement sécurisant et lien social (sous réserve de modification)

Bénéficiaire PC AVS Prestations complémentaires AVS Selon convention avec la DGCS		
	2 pièces : 57m² à 64m²	3 pièces : 77m² à 84m²
Loyer de base espace communautaire compris	Fr. 1'225.- à 1'355.-	Fr. 1'710.- à 1'835.-
Espace communautaire partiellement pris en charge par les régimes sociaux	Déduction de Fr. 0.- à Fr. 90.-	Déduction de Fr. 0.- à Fr. 90.-
Acomptes chauffage et eau chaude	Fr. 100.-	Fr. 150.-
Accompagnement sécurisant et lien social pris en charge par les régimes sociaux	Fr. 0.-	Fr. 0.-
Total loyer mensuel	Fr. 1'325.- à 1'365.-	Fr. 1'770.- à 1'895.-

Non-bénéficiaire PC	2 pièces : 57m² à 64m²	3 pièces : 77m² à 84m²
Loyer de base espace communautaire compris	Fr. 1'225.- à 1'355.-	Fr. 1'710.- à 1'835.-
Acomptes chauffage et eau chaude	Fr. 100.-	Fr. 150.-
Accompagnement sécurisant et lien social	Fr. 200.-	Fr. 200.-
Total loyer mensuel	Fr. 1'525.- à 1'655.-	Fr. 2'060.- à 2'185.-

Place de parc dans le parking souterrain : Fr. 160.-/mois

Déduction fiscale des frais d'accompagnement sécurisant et lien social :

Pour les personnes autonomes financièrement, non bénéficiaires des régimes sociaux (PC, AVS/AI), les dépenses relatives aux frais d'accompagnement pourront être indiquées dans la déclaration fiscale au titre de frais médicaux ordinaires selon les tarifs reconnus.

Un décompte annuel des charges de chauffage et eau chaude est remis aux locataires, en tenant compte des acomptes payés.

2/ Prestations de service à choix

Service de soins à domicile (OSAD) de la Fondation Beau-Séjour

Notre OSAD facture les tarifs officiels LAMal pour toutes les prestations de soins (art.7a, al.2 OPAS).

OPAS

A L'évaluation, les conseils et la coordination	Fr.	76.90 l'heure
B Les examens et les traitements	Fr.	63.00 l'heure
C Les soins de base	Fr.	52.60 l'heure
Ces prestations sont à la charge de l'assurance maladie de base du locataire.		
L'aide au ménage (par OSAD)	Fr.	29.00 l'heure

Les prestations d'aide au ménage ne sont pas liées aux prestations de soins, elles sont facultatives, et à la charge du patient.

Les frais de déplacement ne sont pas facturés pour nos interventions dans les appartements protégés. En cas d'absence ou annulation, nous signaler 48h avant sinon prestation facturée

En cas de demande d'aide financière, nous vous adressons au service d'aide sociale du CMS de Vevey ou Prosenectut.

Service hôtelier et technique (hors OSAD)

Les petites réparations, l'installation de mobilier privé, les nettoyages spécifiques ou autres, sont facturés **Fr. 45.00** de l'heure.

Activités d'animation

Certaines activités d'animation font l'objet d'une facturation selon une tarification validée par la DGCS et peuvent être prises en charge par les PC/RFM jusqu'à Fr. 100.- par mois.

Exemples : repas accompagnés, collations, activités organisées à l'extérieur, etc.

Lexique

PC/RFM : Prestations complémentaires AVS /Remboursement des frais médicaux

BRIO : Bureau régional d'information et d'orientation

OSAD : Organisation de soins à domicile

CMS : Centre médico-social

DGCS : Direction générale de la cohésion sociale du canton de Vaud

QUI SOMMES-NOUS ? NOTRE MISSION

Fondée par la Commune de Vevey en 1982, la Fondation Beau-Séjour a pour mission l'accompagnement des personnes âgées fragilisées en les soutenant dans leurs besoins quotidiens.

En 1986, l'EMS Beau-Séjour accueille ses premiers résidents. L'histoire se poursuit avec le développement d'autres structures : en 1988 le « Centre de jour du Panorama » (centre de loisirs, salle à manger et CAT), en 2005 la résidence « La Cité » 25 logements adaptés avec accompagnement, en 2016 une « OSAD » organisation de soins à domicile dédiée aux logements adaptés avec accompagnement et enfin en 2020 l'ouverture des « Marronniers » 24 logements adaptés avec accompagnement ainsi que l'extension des activités de l'OSAD.

Aujourd'hui la Fondation compte une centaine de professionnels qui œuvrent au quotidien pour un accompagnement interdisciplinaire de qualité.

Grâce à ses structures et à son partenariat avec les membres du Réseau Santé Haut-Léman, la Fondation Beau-Séjour contribue activement à la politique du maintien à domicile de la personne âgée et de l'aide aux proches aidants.

Notre mission s'appuie sur des valeurs telles que :

- **Respect**
 - Le respect de la liberté de choix
 - Le respect de la personne
 - Respect des valeurs culturelles et spirituelles
 - Sécurité des personnes et des infrastructures
- **Relations humaines**
 - Ecoute
 - Rapport de confiance
 - Reconnaissance des capacités personnelles
 - Valorisation des compétences
- **Communication**
 - Droit à l'information
 - Transparence
 - Confidentialité
- **Principe de cohérence**
 - Projets et actions qui correspondent à la mission et à la politique institutionnelle
 - Actions en adéquation avec les ressources



Contact

Accueil	Fondation Beau-Séjour Rue des Communaux 2 1800 Vevey 021 925.90.00 Fax 021 925.90.09 fondation@fondationbeausejour.ch
Direction	Philippe Hirsiger 021 925.90.01 direction@fondationbeausejour.ch
Adjoint administratif	Tiziano Michielan 021 925.90.21 rh@fondationbeausejour.ch
Responsable soins et accompagnement	Soumia Boumala 021 925.90.02 soins@fondationbeausejour.ch
Répondante sociale	du lundi au jeudi (sur place)

La Fondation Beau-Séjour fait partie du



ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Beau-Séjour 

CENTRE DE JOUR

Panorama 

APPARTEMENTS PROTÉGÉS

La Cité 

APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Les Marronniers 